

## Question orale n°1 - Conseil municipal du 15/11/2022

### Réponse officielle de Madame le Maire, suivie de l'intervention d'adjoints/élu(e)s

**M-Ph LUBET, maire** : (Soupir). *Quelle agressivité dans ce message assez incroyable. Je crois qu'il faut arriver à vous détendre un peu ce serait pas mal.*

*Alors entre qui a réfléchi à quoi ici dans ce conseil municipal, qui a travaillé sur ce cahier des charges ? Je crois que vous mettez en doute constamment les compétences de chacun, les compétences des services.*

*Pour faire un petit peu de pédagogie je vais vous rappeler le rôle du DGS\*, qui est de mettre en œuvre sous la direction du maire, les comités déclinés par l'équipe Municipale dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Et dans le rôle du DGS\*, que ce soit pour cette étude précise, ou pour toutes les études, pour tous les cahiers des charges qui régissent ses appels d'offres, donc des marchés publics. Ce sont les services qui établissent ce cahier des charges et c'est Katia\*\*\* aidée du DST\*\* ou des..(inaudible).*

*Mais ça reste du service des services municipaux et non pas d'une personne ici en conseil municipal qui va faire un cahier des charges. C'est toutes les procédures dans toutes les communes font de la même façon.*

*Alors vous pensez que j'ai pris la décision d'engager une société conseil seule. Vous me faites toujours ce procès d'intention. Non je ne travaille pas seule. Je travaille avec une équipe Municipale. L'équipe Municipale était informée, et a effectivement donné son aval pour ce genre d'Etude qui était nécessaire parce que ce n'est qu'une étude d'opportunités, de faisabilité, pour ce projet qui n'est pas encore au stade des travaux. On ne va pas concerter tout le monde sur une étude qui n'est que sur la faisabilité du projet et sur les éventuelles possibilités que l'on a, soit sur Bourgneuf soit sur Champdoux.*

*Cette étude, pour ne pas écarter, puisque le cabinet Crescendo a sollicité les directeurs d'école bien sûr puisqu'ils se sont rencontrés. Et demain soir nous avons une petite réunion puisque dans les groupes que le cabinet Crescendo a formulé pour rendre un avis on a un petit groupe d'élus auquel Martine DELAVEAU participera ou non.*

*Donc je pense que douter systématiquement des compétences, qu'on n'est pas capable de, c'est carrément pénible. Je pense que vous êtes en campagne continuellement, perpétuellement. Vous avez un besoin d'exister et que vous voulez vraiment vous servir de la drogue du conseil municipal comme d'une tribune et puis vous vous manifestez sur ce genre de choses. Vous n'êtes pas dans une opposition constructive. Vous êtes une opposition qui critique systématiquement et négativement tous les sujets et vous faites constamment, comme je disais tout à l'heure, des procès d'intention. Alors vous avez été directeur de campagne d'une candidate de la NUPES.*

**Yann PORTUGUES, élu d'opposition** : *Ca n'a rien à voir*

**M-Ph LUBET** : *N'adoptez pas la même façon de travailler. Et la même façon d'être extrême en conseil municipal de Saint Denis en Val. C'est tout ce que je pouvais vous dire là-dessus.*

**Jérôme RICHARD, 1<sup>er</sup> adjoint au maire** : Je voudrais revenir sur les éléments puisqu'on m'a donné la parole. Sur les éléments un peu techniques et tout ça en effet il s'agit d'une étude préalable, pas de ce qui sera fait et vous savez que ça n'implique pas forcément l'ensemble des éléments que tu as cités. Et évidemment dans le cadre du projet et tous ces moments tous ces gens seront consultés. Pour l'instant on n'en est pas là. L'idée est de savoir ce qu'on peut faire, quels sont les périmètres qu'on peut envisager. Derrière ça ça c'est technique c'est de l'ordre de la technique des services en fait je pense que tu as un problème d'appréhension des choses dans leur façon de le faire...

**Yann PORTUGUES** : Je ne t'ai pas coupé

**Jérôme RICHARD** : Oui je continue, il y a vraiment un problème d'appréhension de la façon dont ça se passe dans une collectivité, comment les choses sont faites et effectivement cette défiance permanente sur « vous avez pas appliqué », « vous n'avez pas mais », « je ne sais pas d'où ça vient parce que la réalité n'est pas là ». Encore une fois on essaye de faire le job, on essaye de faire les choses au mieux. On doit pas engager les choses mais on n'a pas les compétences pour les évaluer. Donc On va faire en sorte de pouvoir les évaluer en prenant des gens qui savent le faire, dont c'est le métier, et c'est une évaluation technique. Aller dire « on fait une sur une surélévation » etc... On est infoutu de le faire et tu pourras foutre le « DDEN » la « FCPE » qui tu veux dans la boucle, personne ne pourra te dire techniquement si c'est possible. On commence par les bases, on commence par les fondations et puis ensuite on élève. Tu vois. Et là nous on n'en est pas là. On est juste aux fondations pour voir ce qui est possible de faire donc tout ce que tu dis, là dans l'absolu, ça a du sens, mais au moment où tu le dis, et au moment où tu le proposes, au moment où tu le reproches, ça n'a aucun sens.

**Yann PORTUGUES** : je ne fais pas de reproches

**M-Ph LUBET** : Y'a pas de reproches ! ce ne sont que des reproches !

**Jérôme RICHARD** : C'est que ça.

**Yann PORTUGUES** : Je parle méthode

**Jérôme RICHARD** : Relis-toi, la façon dont tu écris, t'exprime. C'est que ça.

**Yann PORTUGUES** : Je ne parle pas de la forme je parle du fond

**Jérôme RICHARD** : Comment tu veux qu'on y arrive à avoir des échanges ? Comment tu veux qu'on construise ensemble. ? Comment tu veux que l'ont collabore alors que tu nous fais des procès d'intention à tout-va ? Sur toutes les questions, toutes tes interventions, mais relis-toi. Mais mets-toi à l'inverse, regarde un peu l'effet -miroir. Relis ce que tu as dit et mets-toi à la place de ceux qu'ils vont recevoir... ce que tu as dit.

**Yann PORTUGUES** : Si sur la forme j'ai été blessant, je m'en excuse mais c'est pas ça.

**M-Ph LUBET** : Si t'es tout seul c'est parfait [transcription incertaine]

**Yann PORTUGUES** : Car je n'ai jamais critiqué les compétences, je vous crois tout à fait capables.

**M-Ph LUBET** : Dans tous ces propos-là la critique des compétences elle y est, elle y est.

**Yann PORTUGUES** : Si c'est ce qui a été ressenti, je m'en excuse je suis d'accord sur la forme mais sur le fond je n'ai pas le sentiment que l'on a été concerté.

**Jérôme RICHARD** : *C'est intéressant en fait à chaque conseil municipal tu t'exprimes à peu près de cette façon là. Ce qui est ton rôle. C'est pas la position la plus confortable. Maintenant on n'est pas dans un débat, c'est pas la position la plus confortable d'être dans l'opposition alors autant que l'on puisse apporter des critiques potentielles etc... Faut quand même faire attention, faut quand même se respecter, faut faire à peu près attention à ce que l'on dit et la forme dont on le dit, et à la façon dont on le dit. Parce que en fait ..... tout le monde comment tu veux qu'on y arrive. A un moment donné on n'est plus en campagne à un moment donné il faut agir.*

**Yann PORTUGUES** : *Je ne suis pas en campagne. Si sur la forme j'ai été blessant je m'excuse.*

**M-Ph LUBET** : *Vous vous excusez ?*

**Jérôme RICHARD** : *Donc en fait, si on revient au fond, finalement c'est quoi le problème ? C'est quoi la réalité ?*

**Yann PORTUGUES** : *Le défaut de concertation*

**Jérôme RICHARD** : *Mais non. Défaut de concertation de quoi ? On fait mais tu vois si demain on fait une étude de je ne sais pas quoi, on va pas passer par la séance du conseil municipal. Ca c'est de la technique c'est de l'ordre des services. Ya le « go » du maire parce que il faut faire une étude pour ensuite alimenter la réflexion politique, les choix politiques, pour ensuite faire des choses, faire des choix et les financer potentiellement. C'est ça la réalité, c'est comme ça que ça marche une mairie ça ne marche pas autrement. Il va falloir que tu le comprennes. Il y a des choses que l'on doit faire dans un certain ordre, que l'on ne peut pas faire nous. Faut arrêter de donner des leçons sur des choses qui n'en sont pas . Ce n'est pas possible. On ne peut pas l'entendre. Donc à chaque fois on va se « cartonner » parce c'est compliqué. Oui voilà.*

**Yann PORTUGUES** : *Sur la méthode je ne suis pas d'accord*

**Jérôme RICHARD** : *C'est ta méthode c'est pas la mienne. Voilà.*

**M. Jo. POPINNEAU (adjointe au maire en charge des affaires scolaires)** : *Je peux apporter une précision ?*

**M-Ph LUBET** : *Oui*

**M. Jo. POPINNEAU** : *Concernant l'absence de compte rendu de la commission scolaire Ca n'appelle pas de compte rendu. Nous nous réunissons une fois par trimestre après le conseil d'école. On relate le conseil d'école ensuite on établit le budget. On ne peut pas non plus diffuser les comptes rendus du conseil d'école à tout le monde. Sauf Si vous voulez. Voilà ça s'arrête là. Donc quand Martine est là, pourtant ce sujet là'a été évoqué à plusieurs reprises notamment avec tous les directeurs d'école. On ne peut pas dire que l'on n'en a jamais entendu parler.*

**M. DELAVEAU, élue d'opposition** : *Oui alors je reviens sur une idée qui me surprend beaucoup . D'envisager que l'on puisse surélever l'école de Bourgneuf pourquoi d'abord on envisage de parler de cette solution là ? Quelle est la meilleure solution pour les élèves ? Est ce que l'école Champdoux ne pourrait pas rester là où elle est ? Ca coute 38000€ pour faire cette étude. Ce que l'on voudrait savoir finalement, est-ce que finalement c'est une bonne chose de sur élever l'école Bourgneuf ? Est ce qu'il y a une décision là-dessus ?*

**M-Ph LUBET** : *On ne sait pas. C'est pour cela que l'on fait une étude. Est-ce qu'on a dit qu'on allait la surélever ? Pas du tout. On a dit qu'on allait étudier la possibilité de faisabilité.*

**Pr. MOUAC, élu d'opposition** : Cette étude-là ?

**Jérôme RICHARD [Interlocuteur incertain]** : Vous pouvez éviter de me montrer du doigt

**Pr. MOUAC** : Pardon

**M-Ph LUBET** : On a parlé de faisabilité. Il peut y avoir trois solutions.

**Jérôme RICHARD** : Il y a des pistes. Il peut y avoir d'autres pistes qui vont émerger. C'est ça le but d'une étude : C'est d'envisager les possibles, C'est tout. Aujourd'hui on ne sait pas. Encore une fois il ne faut pas se focaliser sur un mot, sur une expression c'est juste pour matérialiser les choses, tu vois

**Yann PORTUGUES** : Ce que je vois c'est qu'il faut discuter sur le contenu de cette étude. Qu'est-ce que l'on veut étudier ? C'est ça la question. C'est ça le fond.

**M-Ph LUBET** : Globalement c'est sur l'école Champoux. Qui veut intervenir ?

**K. BAILLY, DGS\*** : Moi j'interviens sur la partie technique. Le cahier des charges vous vous doutez bien qu'il a été monté par les services. puisque nous on a un regard de technicien. Alors on a proposé des scénarios écrits effectivement dans ce cahier des charges. Pour autant le cabinet qui a été désigné, il a aussi à réfléchir à d'autres scénaris que nous on n'aurait pas pensé. Le but de l'étude il est là, parce que effectivement on n'a pas forcément la compétence technique, et d'où effectivement ce support pour avoir une complétude des scénarios possibles pour que ce soit efficient pour la collectivité un quatrième groupe scolaire. Mr PORTUGUES, c'est quelque chose que le cabinet conseil proposera On n'en sait rien. L'étude en tout cas est là pour le dire. Parce que juste mon regard de technicien puisque effectivement sans un regard autre technique c'est compliqué d'avancer sur des projets aussi structurants pour la collectivité.

\*Directrice générale des services

\*\* Directeur des Services Techniques

\*\*\* Mme Katia Bailly, Directrice Générale des Services